

Elections DUP SDH-PH

Dernière mise à jour : 17-09-2017

Le premier tour des élections du personnel est programmé le 14 septembre. Ce premier tour est réservé aux listes présentées par les organisations syndicales.

Dans ce cadre, il nous a semblé utile de vous rappeler l'origine, le fonctionnement de l'intersyndicale CFDT-CGT, le travail accompli avec le CE, le CHSCT et les DP.

Nous ferons également un bilan de nos principales actions et présenterons certains projets à venir avec la nouvelle équipe.

Nous avons décidé, il y a maintenant dix ans de créer une intersyndicale avec comme objectif de mettre de côté nos divergences syndicales, ceci dans l'intérêt collectif des salariés.

Durant ces années, nous avons alterné des phases de négociations/oppositions avec les Directions successives et progressivement gagné en expérience.

La liste unique CGT-CFDT a permis de travailler avec les autres IRP (CE-DP-CHSCT) et de missionner des experts sur des sujets tels que la santé économique, la stratégie, la politique sociale des entreprises SDH-PH. Ces études nous permettent de construire des revendications argumentées.

Exemple : La dernière expertise mandatée par le CHSCT a permis d'aboutir à la prise en compte des RPS par la Direction.

Nous fonctionnons entre nous de façon démocratique et consultons systématiquement les salariés de l'UES avant de conclure un accord d'entreprise.

Le travail effectué par l'équipe ces dernières années a permis d'obtenir certaines avancées :

- Nous avons préservé le statut de l'UES et le statut des salariés de PH
- Un accord concernant la prévoyance et la santé avec notamment une prise en charge à 90% par l'employeur des cotisations du contrat santé pour les non cadres.
- Nous avons préservé le PEE que l'ancienne direction voulait supprimer et récemment obtenu un abondement de 100% sur les 300 premiers euros versés.
- Intéressement SDH : Les montants alloués sont relativement corrects et favorisent sensiblement les bas salaires via le système de répartition négocié.
- Nous bénéficions d'une prime d'ancienneté nettement supérieure à la Convention collective des ESH : 0.8% versés tous les ans pendant 30 ans.
- Un salaire d'embauche et une prime de vacances également supérieurs aux dispositions conventionnelles;
- Un Comité d'Entreprise disponible qui propose un large panel d'Activités Sociales et Culturelles : Voyages, Thalasso, arbre de Noël, activités pour les adolescents, CADHOC, chèques vacances et cinéma, … ». Mais nous avons encore des chantiers à faire aboutir :

- Les salaires ainsi que l'ensemble de notre système de rémunération bien sûr !
 - Les salariés âgés et la gestion des fins de carrières, la transition emploi-retraite, le développement du tutorat
 - L'intégration des jeunes et leur progression au sein de l'entreprise via le développement des moyens permettant l'accès à la formation de tous.
 - La qualité de vie au travail et la poursuite du travail sur les RPS (risques psychosociaux).
 - L'amélioration des dispositifs existants (accord temps de travail, prévoyance, intéressement, …) et la négociation de nouveaux accords (CET, PERCO, …).
- C'est pourquoi nous présenterons une nouvelle liste intersyndicale CFDT-CGT qui sera constituée de représentants du personnel expérimentés et de nouvelles recrues qui insuffleront de nouvelles idées, tout en gardant l'esprit collectif !

La mutualisation des heures de délégation nous permettra de mieux gérer les activités de l'équipe.